



Chômage et emploi des femmes dans la crise en France

Françoise Milewski

► To cite this version:

Françoise Milewski. Chômage et emploi des femmes dans la crise en France. Lettre de l'OFCE, 2010, 318, pp.1-8. hal-01023889

HAL Id: hal-01023889

<https://sciencespo.hal.science/hal-01023889>

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chômage et emploi des femmes dans la crise en France

Françoise Milewski

OFCE, Centre de recherche
en économie de sciences-po

La crise économique qui a résulté de la crise financière est loin d'être révolue. La faiblesse de la reprise de la croissance continue de peser sur le marché du travail : l'ajustement de l'emploi à l'activité est encore à venir. Les ajustements qui se sont opérés sur le marché du travail des femmes et des hommes ont été différents. Le chômage des femmes a augmenté plus tardivement et moins fortement que celui des hommes, mais si l'on observe le chômage de ceux et celles qui ont une activité réduite, ce n'est plus le cas. Et c'est aussi du côté de l'emploi qu'il faut regarder les effets de la crise. Le taux d'emploi à temps partiel des femmes a progressé. C'est une forme de sous-emploi. Les effets de la conjoncture ont ainsi renforcé les tendances structurelles déjà à l'œuvre.

Dans la crise actuelle de l'emploi, on ne cesse de commenter la moindre dégradation de l'emploi des femmes comparée à celle des hommes. Et de redécouvrir que leurs meilleures performances scolaires les favoriseraient, à l'inverse du passé. Même la ségrégation professionnelle a du bon, puisque les femmes occupent majoritairement des emplois dans des secteurs – le tertiaire – moins atteints par la récession dans le passé récent et moins menacés dans un avenir proche. A quoi bon alors s'embarrasser d'analyses des inégalités et de réflexions sur les politiques à mettre en œuvre ? Puisqu'elles sont moins atteintes par le chômage – l'effet le plus grave de la crise – que les hommes, il serait bien mal venu de jouer les rabat-joie...

Pourtant, à y regarder de plus près (seulement d'un tout petit peu plus près), il apparaît que les évolutions sont bien moins favorables qu'il n'y paraît de prime abord : l'ajustement se fait à l'heure actuelle pour les femmes par l'extension du sous-emploi.

Il y a chômage et chômage

Mesuré par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, et qui sont sans travail lors de leur inscription¹, le chômage des femmes a commencé à croître au début de 2009, alors que celui des hommes s'est accru dès la mi-2008. Sa croissance reste moins marquée que celle des hommes sur l'ensemble de cette période. Les demandeurs d'emploi sont désormais plus nombreux que les demandeuses d'emploi, et ce depuis novembre 2008. C'est une nouveauté !

Au cours du second semestre 2009, les tendances se sont cependant harmonisées et même inversées. Ainsi, c'est dans la période mi-2008 à mi-2009 que la différenciation s'est faite. Les écarts d'évolution concernent toutes les tranches d'âge, mais ils sont les plus grands pour les jeunes de moins de 25 ans².

Le sous-emploi est massivement révélé lorsque l'on observe les personnes inscrites au chômage qui travaillent en activité réduite³ (graphique 1). La remontée, pour les hommes et les femmes, n'est pas décalée dans le temps, comme c'est le cas pour les chômeurs sans emploi. L'envolée est certes plus grande pour les hommes que pour les femmes, mais les écarts sont moindres. Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes, dans toutes les tranches d'âge. Et pour les hommes comme pour les femmes, il n'y a aucun signe de ralentissement récent du nombre de chômeurs-euses en activité réduite, contrairement à ce que l'on observe pour les chômeurs-euses sans emploi. Sauf pour les plus jeunes d'entre eux, mais pas pour les plus jeunes d'entre elles. Pour la tranche d'âge la plus active, les 25-49 ans, il y a même une accélération.

Centre de recherche en économie de Sciences Po

69, quai d'Orsay - 75340 Paris Cedex 07
Tél/ 01 44 18 54 00 - Fax/ 01 45 56 06 15
www.ofce.sciences-po.fr

Edité par les Presses de Sciences Po

117, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris
Tel/ 01 45 49 83 64 - Fax/ 01 45 49 83 34

1. Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

2. *Emploi des femmes : une crise peut en cacher une autre*, Françoise Milewski, *Clair et Net*, 1^{er} mars 2010, OFCE.

3. Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois). Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Les demandeurs d'emploi en activité réduite représentent 45 % des demandeurs d'emploi sans emploi (respectivement 1,205 million et 2,668 millions en février 2010), et le déséquilibre entre les sexes est marquant : 36,5 % pour les hommes (0,519 et 1,422 million) et 55,1 % pour les femmes (0,686 et 1,245 million). Les femmes en activité réduite de courte durée sont presque aussi nombreuses que celles en activité réduite de longue durée (45 %). Ce n'est pas le cas pour les hommes, majoritairement (61,6 %) en durée longue.

L'ajustement par le sous-emploi demeure donc très différencié, même si les évolutions ont été similaires dans la crise : l'accroissement du nombre de femmes et hommes chômeurs-euses en activité réduite s'est produit dès le début de 2008 pour les durées courtes d'activité. Il a été plus tardif pour les durées longues, mais à un rythme particulièrement élevé (graphique 2).

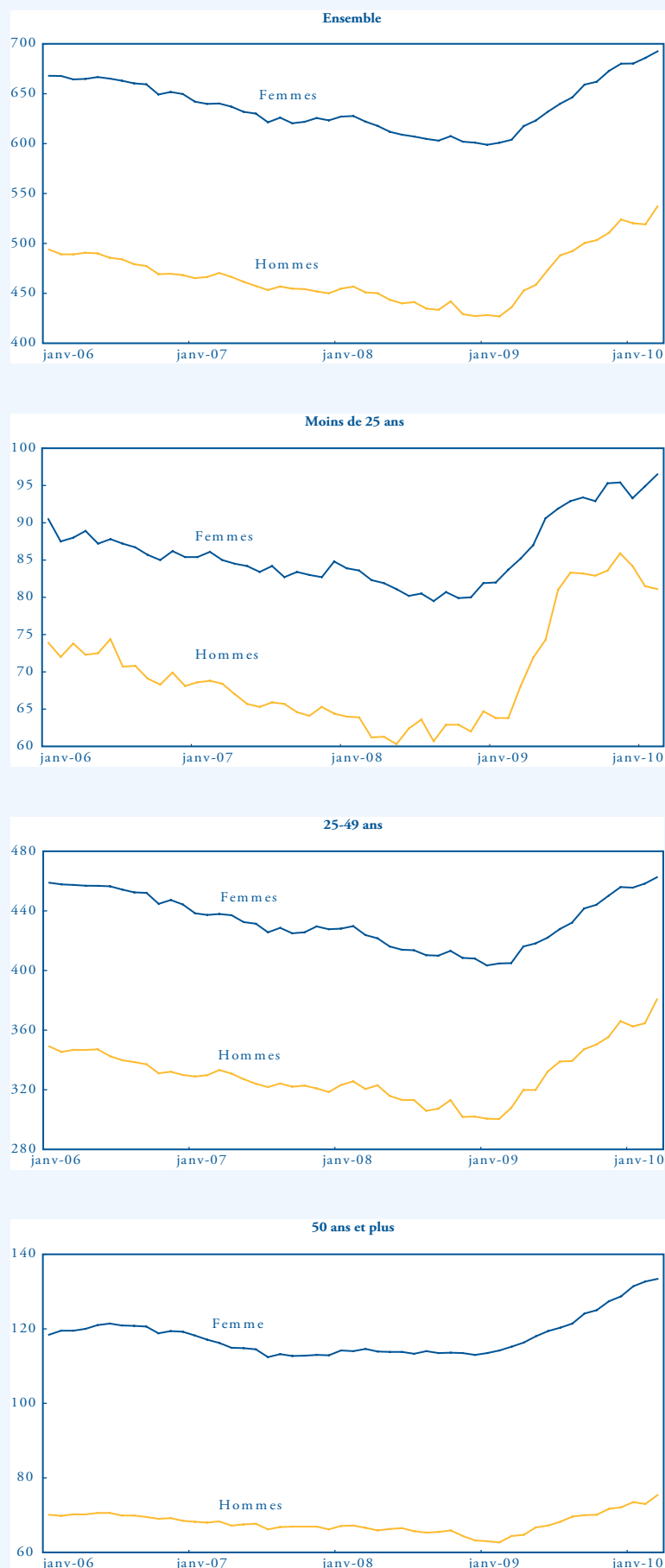
Parmi les jeunes, l'écart entre les hommes et les femmes tend à se réduire, du fait d'une hausse plus importante du chômage en activité réduite – tant de courte que de longue durée – pour les hommes et les femmes. Mais il faut rester prudent dans l'interprétation de cette évolution car les jeunes s'inscrivent peu au chômage, tout particulièrement lorsqu'ils ont un emploi de faible durée, même si celui-ci ne correspond pas à ce qu'ils souhaitent.

À l'inverse, la situation des plus de 50 ans montre une amplification de l'écart entre les femmes et les hommes, en longue période, que les évolutions récentes renforcent. Mais là aussi, les conclusions doivent être modérées par le fait que les effectifs concernés sont faibles, et donc d'autant plus sensibles aux comportements d'activité, d'ailleurs en partie contraints par les politiques publiques.

Parmi les actifs âgés de 25 à 49 ans, les demandeurs d'emploi en activité courte sont en grande majorité des femmes, mais l'écart est bien moindre pour les durées longues. Les progressions sont parallèles pour les femmes et les hommes, spectaculaires pour les longues durées.

Ainsi, les conséquences du repli de l'emploi dans la crise ne se limitent pas à la forte croissance des demandes d'emploi habituellement observées (la catégorie A) : elles ont de multiples

Graphique 1 : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, catégories B et C



* Demandeurs d'emploi en activité réduite, en milliers, cvs.
Sources : Pôle emploi.

formes de chômage et de quasi-chômage, différenciées selon les âges et les sexes.

Cette crise et les autres

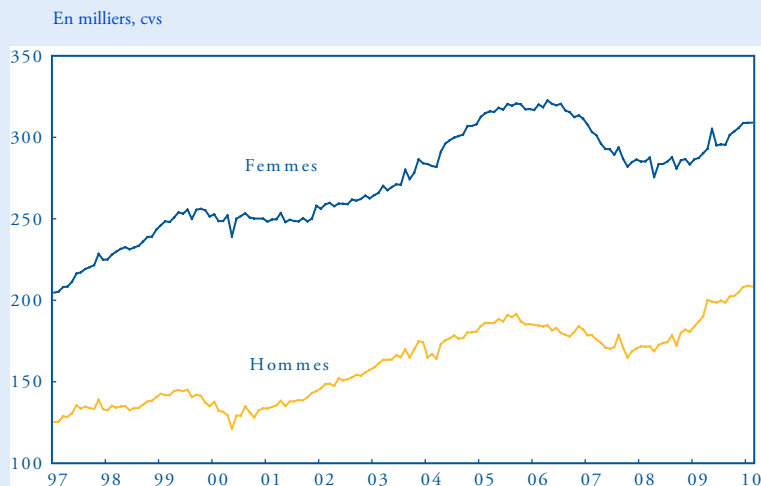
Les évolutions des taux de chômage (au sens du BIT ⁴) confirment celles déjà constatées pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et sans emploi lors de leur inscription. Le rapprochement entre hommes et femmes s'effectue depuis 2006. Moins repli du taux de chômage des hommes en 2006 et 2007, et remontée plus rapide en 2008 et 2009 ont fait que les taux se sont rejoints en fin d'année 2009. C'est une situation particulière au vu de la longue période (graphique 3). De 1975 à 1985, les écarts étaient de l'ordre de 1 point. Ils s'étaient amplifiés dans la deuxième moitié des années 1980, pour atteindre environ 2 points. Mais cet accroissement n'a pas été durable. Dès le début des années 1990, les écarts étaient revenus à 1 ou 1,5 point.

De façon générale, lors des récessions, le chômage des hommes s'est accru plus vite que celui des femmes, en particulier en 1983, puis en 1992-1993. La tendance est moins marquée en 2001, lorsque la récession ne fut ni d'emblée ni essentiellement industrielle. Inversement, lors des reprises d'activité, la vitesse de réaction du chômage des hommes a en général été plus rapide que celle des femmes. Ce fut tout particulièrement le cas en 1987, et ce jusqu'en 1990. L'orientation sectorielle des emplois des hommes et des femmes explique cette plus grande sensibilité conjoncturelle.

La toute dernière période est de ce point de vue originale : la baisse du taux de chômage des hommes est plus tardive (2007) que celle des femmes (2006), et moins marquée. Et la remontée est plus précoce et plus forte en 2008 et 2009. Pour interpréter cette particularité, il faut cumuler des explications qui tiennent à l'orientation sectorielle des emplois,

4. Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine donnée, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois). Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes en activité (en emploi ou au chômage).

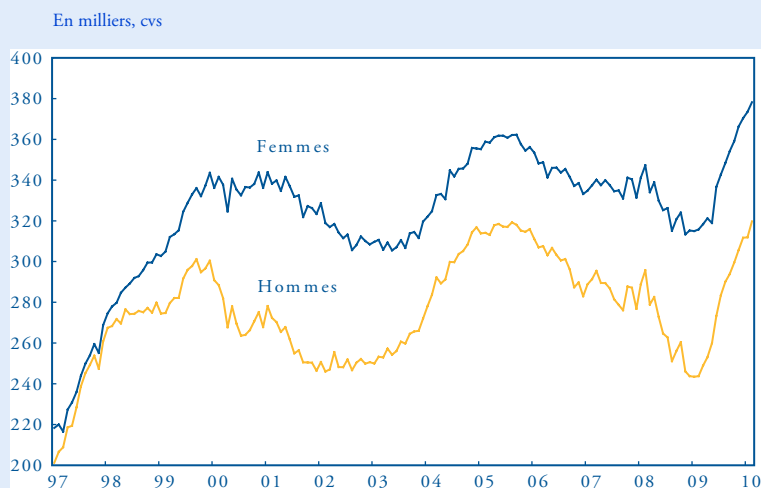
Graphique 2.1. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, catégorie B



Voir note 3 pour la définition.

Sources : DARES, cvs OFCE.

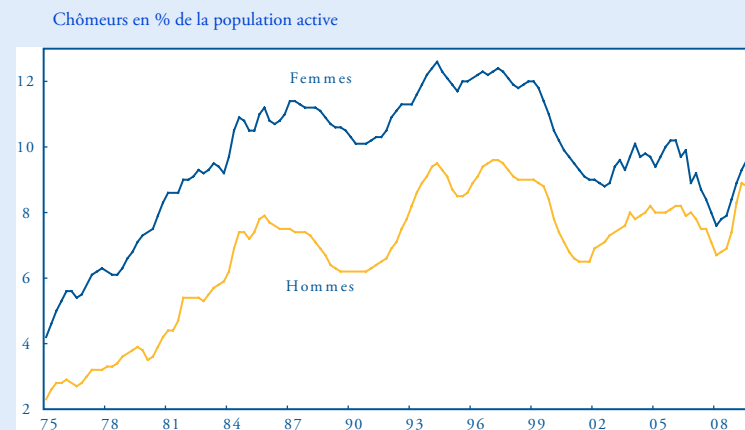
Graphique 2.2. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, catégorie C



Voir note 3 pour la définition.

Sources : DARES, cvs OFCE.

Graphique 3. Taux de chômage



Source : INSEE.

aux temps de travail respectifs et aux comportements d'activité.

Il y a emploi et emploi

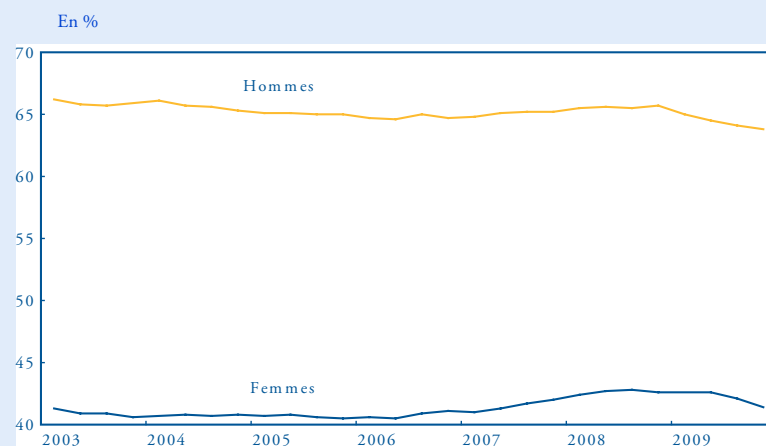
Pour le moment, il ne semble pas que les comportements d'activité aient, en France, amorti les effets de la crise sur le chômage, à l'inverse d'autres pays européens (l'Allemagne et l'Italie en particulier), où la hausse de la population active a été limitée à la fois par les effets de la démographie (le vieillissement de la population) et la flexion des taux d'activité (les retraits du marché du travail par découragement)⁵. En France, les effets conjoncturels n'ont pas joué, au vu de statistiques certes encore partielles. Le taux d'activité des femmes a augmenté de 0,7 point, celui des hommes de 0,3 point. C'est donc bien du côté de l'emploi que la différence entre les sexes s'est jouée.

La récession récente a d'abord conduit à des pertes nettes d'emplois massives, concernant tout particulièrement les hommes dans l'industrie. Ceux-ci ont été ensuite contraints d'accepter des emplois à temps réduit, faute de mieux. Les femmes, moins pénalisées par les réductions d'emplois des grands secteurs industriels parce qu'elles sont davantage salariées des services, ont été confrontées, à partir du début de 2009, en même temps à des pertes d'emploi et à des offres d'emploi à temps réduit.

Le développement du temps partiel n'est pas nouveau. Il tient au cumul de plusieurs facteurs. L'emploi du secteur tertiaire a progressé en longue période. Or ce secteur emploie proportionnellement plus de femmes et plus de temps partiel que l'industrie. La politique économique visant à lutter contre le chômage en développant le temps partiel puis à alléger les charges sociales des entreprises sur les bas salaires a concouru à développer les offres d'emploi à temps partiel dans les années 1990, jusqu'à 2000-2002, où elle est devenue neutre.

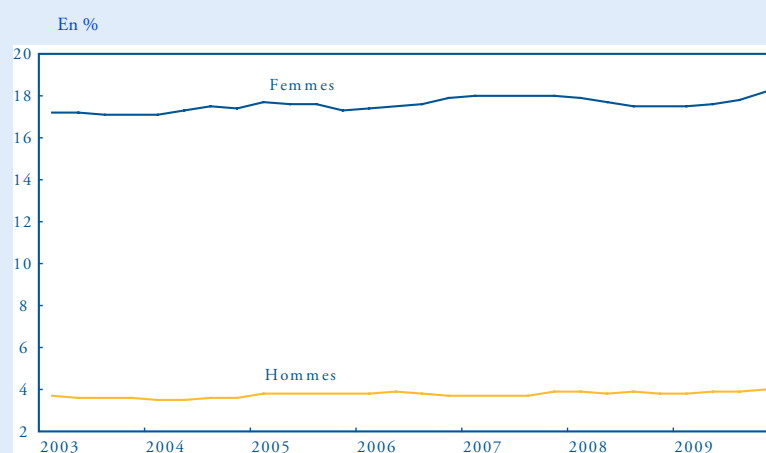
Les femmes ont été les principales concernées par ces mesures, qui ne s'adressaient certes pas spécifiquement à elles, compte tenu de la fragilité de leur insertion sur le marché du travail. C'est sur elles en effet que

Graphique 4. Taux d'emploi à temps complet



Source : INSEE.

Graphique 5. Taux d'emploi à temps partiel



Source : INSEE.

repose l'essentiel des tâches familiales, ce qui les contraint à accepter ces formes d'emplois. Les moins qualifiées d'entre elles ont été les principales touchées⁶.

Le temps partiel joue aussi un rôle d'ajustement à la conjoncture : dans les périodes de tassement ou de faible croissance de l'emploi, le temps complet recule et le temps partiel progresse. À l'inverse, dans les périodes de croissance de l'emploi comme celle de 1998-2002, l'emploi à temps complet progresse pour tous, hommes et femmes.

La crise de 2008-2009, par sa gravité, a amplifié les écarts. Le taux d'emploi à temps complet des hommes a baissé depuis le début de 2009. Celui des femmes, qui est en niveau sensiblement en dessous de celui des hommes (l'écart est de plus de

22 points en 2009), s'est d'abord stabilisé puis a un peu diminué au second semestre 2009. Le taux d'emploi à temps partiel des femmes a augmenté significativement durant la crise, tandis que celui des hommes n'a connu qu'une petite augmentation et reste très anecdotique (à peine 4 %) (graphiques 4 et 5).

Au total, les taux d'emploi globaux ont diminué pour les hommes et pour les femmes, mais plus précocement pour les hommes. Pour les femmes, le taux est repassé, au quatrième trimestre 2009, sous la barre des 60 %, l'objectif européen fixé pour 2010 dans le cadre de la stratégie européenne de l'emploi de Lisbonne. C'est cohérent avec l'évolution des taux de chômage et avec celle des inscrits à Pôle emploi dans les différentes catégories de demandeurs d'emploi.

Les répartitions par âge des taux d'emploi à temps partiel et de la part du temps partiel dans l'emploi sont

5. Voir : *Les marchés du travail dans la crise ?*, Marion Cochar, Gérard Cornilleau et Éric Heyer, *Revue de l'OFCE*, n° 113, avril 2010.

6. *Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité*, rapport de mission remis à la ministre chargée de la Parité, juillet 2005, La Documentation française.

instructives. La part du temps partiel dans l'emploi des hommes reste très faible parmi les 25-49 ans (4,4 % en moyenne 2009). Elle est plus élevée (7,8 %) chez les plus de 50 ans et en hausse sensible en 2009. Elle atteint 13,4 % chez les jeunes, mais n'a pas augmenté dans la période récente.

En revanche, pour les femmes, la part du temps partiel dans l'emploi s'est accrue à tous les âges : parmi les 25-49 ans, à l'inverse des hommes, alors qu'elle avait reculé entre le début de 2007 et la fin de 2008 (28,5 % en moyenne 2009) ; parmi les plus de 50 ans, comme pour les hommes, où elle atteint 31,6 % ; et surtout parmi les jeunes, où elle passe de 32,1 % à la fin de 2008 à 38,6 % à la fin de 2009 (graphique 6).

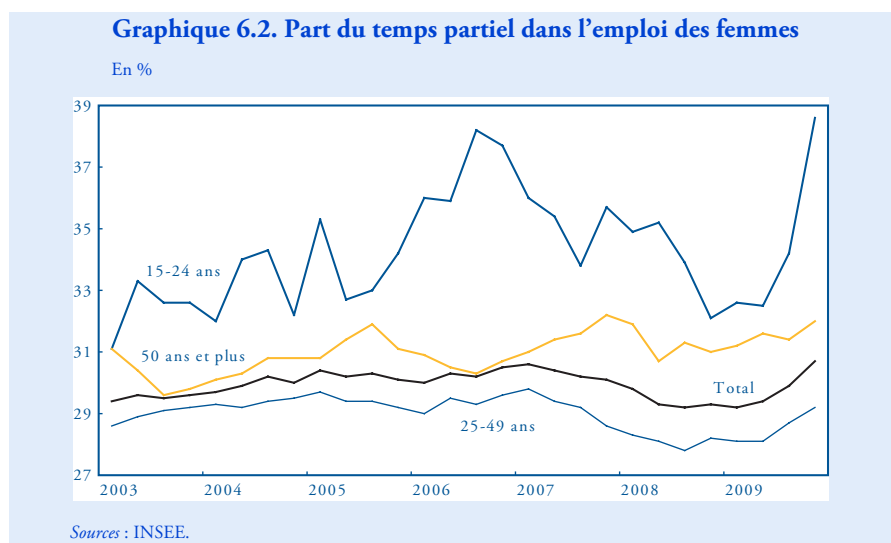
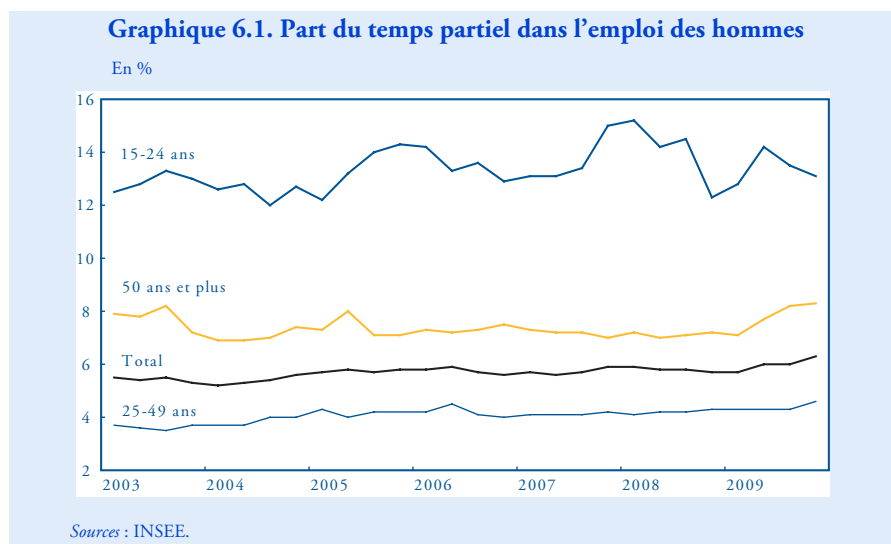
Ainsi, dans la tranche d'âge la plus active, celle des 25-49 ans, la crise a renforcé les tendances antérieures : le temps partiel joue un rôle d'amortisseur pour les femmes : sa part dans l'emploi s'élève, expliquant le décalage de la hausse du chômage et sa moindre amplitude (au sens du BIT et de la catégorie A des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi). L'écart entre les hommes et les femmes atteint 24,1 points.

Jeunes femmes et jeunes hommes

C'est surtout parmi les jeunes que l'on observe des tendances différentes de l'ajustement du marché du travail à la crise. Chez les jeunes hommes, le chômage a explosé. Si le chômage des jeunes femmes a (un peu) moins augmenté, c'est en partie parce que le temps partiel s'y est substitué. On ne peut donc en conclure que la crise affecte tout particulièrement les jeunes hommes. Elle affecte les jeunes dans leur ensemble, avec une forme d'ajustement entre sous-emploi et sans emploi différente selon les sexes.

Si l'on reprend en effet les quelques caractéristiques déjà évoquées pour les jeunes et qu'on les met en relation, on constate en effet que :

— Le taux de chômage des jeunes hommes s'est accru beaucoup plus fortement dans la crise que celui des jeunes femmes, au point de le dépasser depuis le début de 2009. Déjà cet écart s'était réduit dès la fin des années 1990. Ce qui vaut pour les taux de chômage au sens du BIT vaut aussi



pour le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, sans emploi (mais qui marque une stabilisation à haut niveau, non encore décelable pour les chômeurs au sens du BIT).

— Le taux d'emploi à temps complet des jeunes femmes régresse depuis le début de 2009, tandis que celui des jeunes hommes a un peu reculé, mais semble se redresser en fin d'année. L'écart de ces taux d'emploi reste d'environ 10 points.

— Les taux d'emploi à temps partiel montrent une tendance inverse : celui des jeunes femmes est supérieur à celui des jeunes hommes (de 4 points environ sur l'ensemble de la période) et cet écart s'amplifie en fin de période : le taux d'emploi des jeunes femmes s'élève tandis que celui des jeunes hommes se stabilise à bas niveau, même durant la crise. Ainsi, les jeunes hommes travaillent peu à temps partiel, tandis que les jeunes femmes vont vers du temps partiel

quand l'emploi à plein temps régresse. Elles sont de ce fait moins frappées par le chômage.

— En conséquence, la part du temps partiel dans l'emploi des jeunes femmes s'accroît très fortement depuis 2008, après avoir reculé en 2006 et 2007. Celle des jeunes hommes est stable. Dans un cas, la sensibilité à la conjoncture est forte ; dans l'autre une plus grande inertie se manifeste.

— Le taux d'emploi global, quel que soit le temps de travail, baisse chez les jeunes hommes dès le début de 2008, tandis que celui des jeunes femmes a continué de s'accroître jusqu'à la mi-2009. Pour elles, la hausse du temps partiel au second semestre ne suffit plus à compenser le recul du temps plein.

— Mesuré en équivalent temps plein, le taux d'emploi des jeunes hommes est proche du taux d'emploi global. Celui des jeunes femmes est sensiblement inférieur à leur taux

d'emploi global et au taux d'emploi en équivalent temps plein des jeunes hommes (graphique 7).

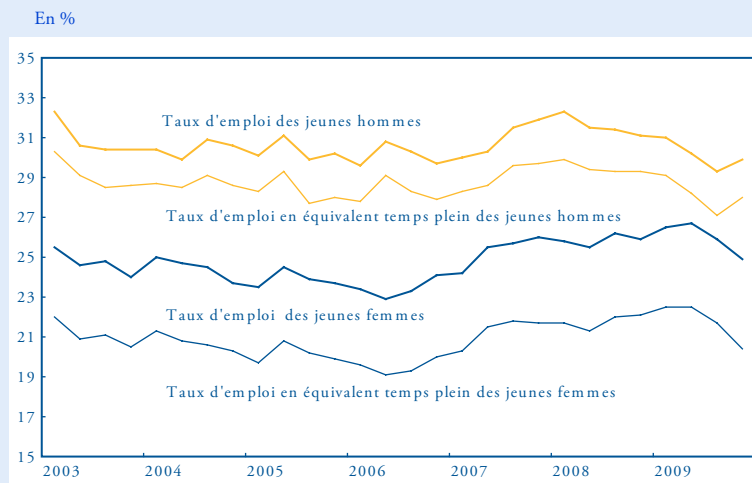
Les évolutions respectives du nombre de chômeurs inscrits en catégories B et C, en activité réduite lors de leur inscription, peut paraître surprenante au regard de ces évolutions. La forte hausse pour les jeunes femmes est cohérente avec leur insertion croissante dans le temps partiel : elles acceptent un emploi de faible durée, faute de mieux, et s'inscrivent au chômage en espérant obtenir mieux. En revanche, la forte hausse pour les jeunes hommes est moins cohérente avec leur moindre implication dans le temps partiel. On peut supposer que le nombre d'emplois à temps partiel des jeunes hommes est trop faible pour peser sur leur taux d'emploi à temps partiel et la part de leur emploi à temps partiel dans leur emploi total, mais que ceux qui sont contraints d'accepter quelques heures de travail faute de mieux s'inscrivent davantage au chômage.

L'« avantage » de la formation

Ces évolutions récentes de l'emploi et du chômage des jeunes s'inscrivent dans celles mises en lumière par l'INSEE dans une étude sur le début de carrière des femmes et des hommes, de 1984 à 2008⁷. Alors qu'au début des années 1980, les femmes étaient nettement plus au chômage que les hommes, au cours des cinq premières années de vie active, l'écart a diminué et les taux de chômage se sont rejoints en 2002. Depuis 2007, le taux de chômage des femmes est plus faible que celui des hommes, en début de carrière.

La progression du niveau de formation des filles est spectaculaire et l'écart avec les hommes, qui peinent à élever le leur, s'est creusé. C'est tout particulièrement vrai pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette réussite croissante des filles à l'école favorise leur insertion professionnelle. Les diplômés et les diplômées de l'enseignement supérieur sont en effet relativement protégés-ées du chômage au cours de leurs cinq premières années de vie

Graphique 7.
Taux d'emploi total et en équivalent temps plein des jeunes de 15-24 ans



Source : INSEE.

active. Parmi les jeunes sans diplôme en début de vie active, la proportion de femmes est inférieure à celle des hommes, mais les taux de chômage (qui sont beaucoup plus élevés que ceux des diplômés) sont supérieurs pour les femmes.

Ainsi, si le taux de chômage des jeunes femmes en début de carrière est devenu inférieur à celui des jeunes hommes, c'est en partie grâce à l'élévation de leur niveau de formation. Car à niveau de formation identique, les jeunes hommes s'insèrent mieux, le plus souvent. Du fait notamment du choix de leur spécialité de formation, les filles ne tirent pas pleinement parti de leur niveau de diplôme sur le marché du travail. On pourrait probablement y ajouter l'effet des stéréotypes chez les recruteurs.

L'INSEE estime par ailleurs qu'à diplôme, spécialité et durée d'insertion identiques, elles ont un risque de chômage supérieur de 7 % à celui des garçons, au cours des premières années de vie active.

L'« avantage » des femmes en termes de chômage en début de vie active est donc le produit d'un niveau d'éducation plus élevé, d'une ampleur telle qu'il compense la plus grande difficulté d'insertion. De plus, le taux d'activité des jeunes femmes reste inférieur à celui des hommes, notamment du fait de la faible présence sur le marché du travail des femmes sans diplôme.

Le temps partiel est par ailleurs plus répandu chez les femmes que chez les hommes : une sur cinq

travaille à temps partiel, contre seulement un sur quinze. Elles sont donc plus souvent en situation de sous-emploi. En 2008, 11 % des débutantes occupant un emploi souhaitent travailler davantage contre seulement 4 % des débutants. Parmi les jeunes femmes sans diplôme ou peu diplômées, un tiers travaille à temps partiel et les deux tiers d'entre elles souhaiteraient travailler davantage.

L'INSEE a actualisé cette étude pour le début de 2009 : il montre que l'écart des taux de chômage des débuts de carrière s'est encore accru au détriment des hommes. Mais parmi les jeunes actifs en emploi, la situation des femmes à temps partiel s'est dégradée relativement aux hommes : au deuxième trimestre 2009, l'écart entre celles et ceux qui sont à temps partiel et souhaiteraient travailler davantage est le plus important depuis le premier trimestre 2008. Cela confirme le constat décrit plus haut pour les jeunes de moins de 25 ans. L'étude de l'INSEE porte sur les débutants ayant terminé leurs études depuis moins de six ans, et qui, surtout s'ils sont diplômés, ont en général plus de 25 ans. Dans une crise, le diplôme paie, même si c'est au prix d'un risque de déqualification (l'emploi trouvé n'est pas celui qui correspond à la qualification acquise) et au prix d'une durée du travail inférieure à celle souhaitée.

7. Alice Mainguéné et Daniel Martinelli : Femmes et hommes en début de carrière, Insee Première n° 1284, février 2010.

Les uns et les unes dans la crise

La crise économique qui a résulté de la crise financière est loin d'être révolue. La faiblesse de la reprise de la croissance continue de peser sur le marché du travail : l'ajustement de l'emploi à l'activité est encore à venir. Les dynamiques à l'œuvre dans l'ajustement qui s'est opéré dans l'emploi des femmes et des hommes dans le passé récent sont lourdes de conséquences pour le futur, tant en termes conjoncturels que structurels.

Si l'on estime en effet que le choc de 2008-2009 a modifié les modalités habituelles de l'adaptation de l'emploi à l'activité, ou bien si l'on considère au contraire qu'il les a seulement amplifiées, les chemins décrits pour le futur proche et l'horizon plus lointain divergent.

Bien que l'on ait encore peu de recul, donc des statistiques incomplètes et encore susceptibles de révisions, il apparaît que la crise a amplifié des tendances déjà à l'œuvre plus qu'elle ne les a modifiées. Mais ce faisant, elle les révèle et fait percevoir les enjeux des changements structurels en cours.

Les évolutions conjoncturelles du chômage des hommes et des femmes en 2008-2009 montrent d'abord un décalage dans le temps. Le chômage des hommes s'est accru plus précocement et plus vite que celui des femmes, mais un rattrapage s'est produit en 2009. Celui-ci n'a été que partiel, pour des raisons structurelles : les femmes et les hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs, et la réaction de l'emploi dans l'industrie est traditionnellement plus rapide et plus ample que celle de l'emploi des services. De plus, parmi les jeunes, la meilleure formation des femmes les protège en partie, même si elles réussissent moins bien que les hommes à valoriser leurs diplômes.

L'effet des changements structurels des décennies passées est donc manifeste sur les évolutions conjoncturelles. Comparées aux précédentes crises, les évolutions respectives du chômage des femmes et des hommes dans la crise actuelle ont été différentes.

Mais c'est aussi du côté de l'emploi qu'il faut observer les effets de la crise. On ne peut en effet se contenter

d'observer le chômage d'un côté et l'emploi de l'autre, par de traditionnels équilibres comptables, sous peine de négliger une évolution importante de la structure et de la nature des emplois, en particulier pour les femmes.

Là aussi, ce sont les tendances structurelles à l'œuvre depuis plusieurs années qui ont modelé les évolutions conjoncturelles et l'ajustement du marché de travail à la crise récente.

Parce que les femmes sont davantage à temps partiel que les hommes – résultat combiné des secteurs dans lesquels elles travaillent et qui imposent souvent des temps partiels, et d'autre part du fait que c'est sur elles que repose l'essentiel des tâches familiales –, elles ont été moins touchées par les pertes d'emploi mais davantage par le sous-emploi.

Là encore, les effets de la conjoncture ont renforcé les tendances à l'œuvre. Le chômage des femmes en activité réduite a fortement progressé, tout comme leur taux d'emploi à temps partiel.

Un emploi, mais quel emploi ?

C'est à la lumière de ces évolutions qu'il faut s'interroger sur le futur. Deux questions en particulier peuvent être posées.

La première concerne les objectifs européens. La stratégie définie à Lisbonne en 2000 avait fixé un objectif de taux d'emploi de 60 % pour les femmes en 2010. La France l'a atteint dès 2008, même si le taux est repassé sous la barre au second semestre 2009 (mais en moyenne annuelle, le taux est tout juste de 60 %). La stratégie 2020 est en cours d'élaboration. L'Espagne, qui préside l'UE jusqu'en juillet prochain, a proposé lors du Conseil européen des 25 et 26 mars à Bruxelles qu'un objectif de 70 % soit fixé. Rien n'est encore décidé.

Mais si l'on se limite à un objectif en termes de taux d'emploi, indépendamment d'une réflexion et de normes sur la nature de ces emplois, sa réalisation (comme c'est déjà le cas actuellement) conduira à une dégradation de la situation concrète des femmes sur le marché du travail : en particulier du fait de la montée de la précarité et de la pauvreté consé-

cutive au développement d'emplois flexibles et de temps partiels contraints.

La « croissance inclusive », qui « renforce la participation au marché du travail et la lutte contre la pauvreté » et qui « favorise la cohésion sociale et territoriale », selon les termes européens, serait alors un vain mot.

Pire, la stratégie pourrait servir à masquer la dégradation du marché de l'emploi, l'insertion croissante des femmes sur le marché du travail s'opérant au prix d'un sous-emploi lui aussi croissant.

La seconde question concerne l'évolution du marché du travail dans son ensemble. Les femmes ont été les premières atteintes par sa déstructuration et la mise en cause de la norme d'emploi dans les années 1990, parce que l'évolution de la structure des emplois et les inégalités hors du marché du travail sont allées de pair.

Les effets de la crise récente, hausse proportionnellement plus importante du chômage pour les hommes, du sous-emploi pour les femmes, sont-ils durables ou transitoires ? S'ils sont durables, l'indicateur du chômage perdra de plus en plus son sens pour mesurer la dégradation réelle. C'était déjà le cas lorsque, auparavant, le faible taux d'activité des femmes était en partie du chômage déguisé. Maintenant que la norme n'est plus celle de la femme au foyer et que l'ajustement s'opère moins par des fluctuations de la population active, la voie du sous-emploi s'y substitue.

Mais les femmes constituent désormais près de la moitié de la population active en France. Ce qui détermine leur mode d'insertion dans l'emploi a donc un impact d'ensemble. Les voies du sous-emploi ne peuvent rester limitées à une partie significative de la population active sans s'étendre aux autres... les hommes. ■

Abonnements

Tél/ 01 45 49 83 64 - Fax/ 01 45 49 83 34

Directeur de la publication :

Jean-Paul Fitoussi

ISSN N° 0751-66 14 ■ Commission paritaire n° 65424

Mise en page : Claudine Houdin

Imprimerie Bialec, Nancy

Prix : 4,50 €

PRESAGE

Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre

Françoise Milewski
Hélène Périvier

Économistes à l'OFCE

Sciences Po ouvre un large Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre, qui insère une réflexion sur le genre dans l'ensemble des activités de Sciences Po : enseignement, recherche, formation continue.

Le programme est novateur de plusieurs points de vue :

– Il adopte une approche transversale en se plaçant dans une démarche pluridisciplinaire (économie, droit, philosophie, science politique, sociologie, histoire, psychologie...).

– Il porte un projet intellectuel nouveau en rassemblant l'ensemble des recherches sur les rapports sociaux de sexes.

– Il est ouvert à l'international de sorte à faciliter la collaboration avec des chercheurs-es étrangers-ères.

Le programme pédagogique

Les programmes d'enseignement ont pour objectif de former l'ensemble des étudiants-es de Sciences Po à la pensée sur le genre. La ligne directrice des cours en collège universitaire est de montrer comment les sciences sociales s'emparent et conceptualisent cette problématique. Les cours permettent de comprendre la formation des inégalités entre les sexes, à la fois leur spécificité et leur intégration aux autres formes d'inégalités sociales.

En master et dans les écoles, un enseignement professionnalisant est décliné dans les différentes spécialités, avec des cours spécifiques. Ceux-ci s'appuient sur une analyse générale des inégalités entre les femmes et les hommes, reliée à celle du marché du travail, de la protection sociale et des rapports de pouvoir.

Le programme de recherche

La recherche fondamentale a pour but de favoriser les collaborations scientifiques entre des chercheurs-es d'horizons différents et de créer un pont intellectuel entre deux grands pôles de recherche sur le genre qui jusqu'à présent communiquent peu. Le premier regroupe les travaux philosophiques, psychologiques et anthropologiques qui se concentrent sur la construction identitaire de la personne et sur l'origine de la hiérarchisation des sexes. Le second rassemble les approches socio-économiques, historiques et juridiques qui mettent en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, dans les lieux de pouvoir, dans la sphère privée. La recherche appliquée portera notamment sur le

fonctionnement du monde du travail. Certains employeurs peuvent solliciter le programme pour établir par exemple un audit de leur situation.

La formation continue

Les entreprises sont concernées par la mise en œuvre de lois sur l'égalité professionnelle, sans qu'elles aient toujours conscience des multiples implications et des échéances. Les fonctions publiques ont leurs propres lois et circulaires, qu'elles ont des difficultés à appliquer. Les professions juridiques ont de plus en plus souvent à traiter des dossiers de recours en discrimination liée au sexe, directe ou indirecte (salaires, carrières, retraites...) conformément aux derniers textes et aux jurisprudences européennes. Les associations et les collectivités territoriales (insertion professionnelle, orientation, travail social) sont de plus en plus actives pour aider des femmes en situation de précarité et/ou de pauvreté, pour des raisons familiales et professionnelles.

L'offre de formation continue de PRESAGE répond à ces besoins de formation.

L'ouverture à l'international

Dans le cadre de la collaboration entre PRESAGE et les universités et centres de recherche étrangers, des professeurs-es et chercheurs-es étrangers-ères seront invités-ées régulièrement. La présence de personnalités venant présenter l'état de leurs réflexions sur le genre dans le cadre de conférences d'excellence sera également un moyen d'enrichir la recherche fondamentale et de stimuler des collaborations. Des colloques seront le lieu de confrontation des recherches et les actes feront l'objet de publications.

PRESAGE est un lieu d'élaboration, de confrontation et de diffusion des savoirs entre disciplines, entre professeurs-es et chercheurs-es, et entre pays. Ce programme permet de créer de nouvelles formes de collaborations scientifiques et professorales sur la question du genre.

Intégré à l'OFCE, centre de recherche en économie de Sciences Po, PRESAGE est rattaché à sa Présidence.

francoise.milewski@ofce.sciences-po.fr

helene.perivier@ofce.sciences-po.fr

<http://presage-ofce.sciences-po.fr>